

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

ORGANISÉE PAR LA DÉLÉGATION ILE DE FRANCE



L'ISLE ADAM 10 août 2025



JUGEMENTS ET CONFIRMATIONS : M. Alain DUMORTIER
TESTS DE COMPORTEMENT : Mmes Christine Corneroute et Claire Kieffer



REGIONALE D'ELEVAGE DU CATE L'ISLE ADAM (95)

Dimanche 10 août 2025

Jugements et confirmations

M. Alain DUMORTIER

Tests de comportement

Mme Christine Corneroute

Mme Claire Kieffer



CLUB DES AMATEURS DE TERRIERS D'ECOSSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, affiliée à la Société Centrale Canine, fédération nationale
opérée par le Ministère de l'Agriculture

LE COMITÉ DU CATE

Présidente

Ruth O'CONNOR
ruthoconnor1964@gmail.com
Le Moulin du Luet
28700 Beville-Le-Comte

Vice-présidents

Claire KIEFFER
claire.kasinowski@gmail.com
7 route de Dourdan
91520 Egly

Sébastien BATS
sebastien.bats@orange.fr
Les Barats
40310 Parleboscq

Secrétaire Générale

Christine GRIETTE
deglendery@outlook.fr
Les Licottes - 03350 Cérilly

Secrétaire Adjointe

Kathlène CLAUS

Trésorière

Annie CERTAIN
certain.a@icloud.com
1 Ter rue de l'Ormeau
85270 Saint Hilaire De Riez

Membres

Jean François BRIDELANCE
Marie Line COURANT
Jonathan DESPORTES
Cédric TOULOUSE
Sophie LASCAZE
Yannick GARCIA



PROGRAMME

Entrée des chiens : à partir de 8 h

Apéritif : 12h00

Début des jugements : 13h00

Remise des récompenses et TC : 14h30

Référent Bien-être Animal : Christine CORNEROUTE

Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

La RE est organisée à L'ISLE ADAM le 10 août 2025.

ARRIVÉE ET JUGEMENTS L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures 00. Les jugements commenceront à 14 heures 00 précises.

LOGEMENT L'exposition se déroule sans cage.

SORTIE DES CHIENS La sortie des chiens est libre, à l'exception des quatre premiers pour lesquels elle se fera dès la fin des jugements.

SERVICE VÉTÉRINAIRE Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice. Tous les chiens présents sur le site de l'exposition doivent impérativement être vaccinés contre la toux de chien.

TOILETTAGE Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. La préparation des chiens ne pourra se faire que sur les emplacements prévus. Elle est interdite autour des rings. Pour le bien-être animal, les potences sont également interdites. Le référent du bien-être animal est chargé de faire respecter cette règle par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, exclure le propriétaire de l'exposition.

PRESENTATION Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation. Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

ANNULATION En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines Pour les juges, voir règlement des juges.

Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1^{ère} catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

- a) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.
- b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris. Pour les engagements en Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétérin.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS

CLASSE INTERMÉDIAIRE Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé

CLASSE OUVERTE Pour les chiens âgés de quinze mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien

est exposé.

CLASSE TRAVAIL Pour les chiens âgés de quinze mois minimum et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC (photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition. Pour les Terriers, date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 150 points.

CLASSE BABY (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du jour...

CLASSE PUPPY (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du jour...

CLASSE DE JEUNE (obligatoire) - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

CLASSE CHAMPION (obligatoire) - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

CLASSE VÉTÉRAN (obligatoire) - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.

CLASSE NE CONCOURANT PAS - Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

CLASSE COUPLE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CLASSE PAIRE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle. Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.

CLASSE D'AFFIXE (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

CLASSE DE REPRODUCTEURS (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1^{er} degré, pouvant être nés chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

PHOTOS Afin de donner davantage de publicité aux expositions régionales d'élevage, les exposants acceptent que leurs chiens soient photographiés ou filmés pour figurer sur le site ou dans le bulletin du club ; les exposants sont d'ailleurs invités à communiquer leurs photos amateurs (exempts de copyright).

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS Le montant des engagements doit être réglé :

- Au moyen d'un titre de paiement à l'ordre du CLUB DES AMATEURS DE TERRIERS D'ECOSSE (C.A.T.E.) adressé par voie postale à l'organisateur en même temps que la feuille d'engagement.

- Par prélèvement CB si l'engagement est fait par la voie Internet.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS

1. Des engagements :

L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

a) ceux refusés par le Service Vétérinaire

b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés

Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés

c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et, si besoin est, d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

QUALIFICATIFS Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIE - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ETRE JUGE - ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des

opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue). La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1^{er} prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif

TRES BON (les chiens qualifiés **BON** ou **ASSEZ BON** ne pourront prétendre à un classement).

RECLAMATIONS Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

CONFIRMATION La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétariat de ring avant l'examen du chien. Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition. Tout exposant étranger doit se conformer à ce règlement.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT A L'ETRANGER L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition

CONFIRMATION Age minimal : 12 mois

Documents à remettre obligatoirement au juge lors de la confirmation : Le formulaire de la SCC correctement rempli et signé par le propriétaire, accompagné du Titre de Naissance et de la Carte d'Identification du chien à confirmer.

Il est rappelé que seul un juge français peut assurer la confirmation.

EPREUVES DE TEST DE CARACTERE – T.C. Age minimal : 9 mois

L'éducation du chien et le milieu dans lequel il évolue jouent un rôle important mais ne compensent pas toujours les faiblesses de son caractère. Le test de caractère ne fait appel à aucune préparation, il ne s'agit pas d'une épreuve avec des exercices à réussir.

Son but est de détecter les sujets peureux ou agressifs en observant leur comportement dans un environnement et des situations insolites. Ce test peu complexe permet de valoriser les chiens particulièrement stables et bien équilibrés. Il est basé sur l'observation de la différence entre l'inné et l'acquis du chien.

« Le Club des Amateurs de Terriers d'Ecosse organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC.

Statistiques des chiens inscrits

3e GROUPE

CAIRN TERRIER.....12

JEUNE MALES.....	De 1 à 1.....	1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 2 à 2.....	1
OUVERTE MALES.....	De 3 à 3.....	1
VETERAN MALES.....	De 4 à 4.....	1
NE CONCOURANT PAS MALES.....	De 5 à 5.....	1
BABY FEMELLES.....	De 6 à 6.....	1
PUPPY FEMELLES.....	De 7 à 7.....	1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 8 à 8.....	1
OUVERTE FEMELLES.....	De 9 à 10.....	2
VETERAN FEMELLES.....	De 11 à 11.....	1
NE CONCOURANT PAS FEMELLES.....	De 12 à 12.....	1

TERRIER ECOSSAIS.....16

PUPPY MALES.....	De 13 à 13.....	1
JEUNE MALES.....	De 14 à 16.....	3
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 17 à 17.....	1
OUVERTE MALES.....	De 18 à 19.....	2
VETERAN MALES.....	De 20 à 21.....	2
PUPPY FEMELLES.....	De 22 à 22.....	1
JEUNE FEMELLES.....	De 23 à 24.....	2
OUVERTE FEMELLES.....	De 25 à 27.....	3
CHAMPION FEMELLES.....	De 28 à 28.....	1

SKYE TERRIER.....4

INTERMEDIAIRE MALES.....	De 29 à 29.....	1
OUVERTE MALES.....	De 30 à 30.....	1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 31 à 31.....	1
OUVERTE FEMELLES.....	De 32 à 32.....	1

WEST HIGHLAND WHITE TERRIER.....18

PUPPY MALES.....	De 33 à 33.....	1
JEUNE MALES.....	De 34 à 34.....	1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 35 à 35.....	1
OUVERTE MALES.....	De 36 à 37.....	2
CHAMPION MALES.....	De 38 à 38.....	1
VETERAN MALES.....	De 39 à 40.....	2
PUPPY FEMELLES.....	De 41 à 41.....	1
JEUNE FEMELLES.....	De 42 à 43.....	2
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 44 à 44.....	1
OUVERTE FEMELLES.....	De 45 à 47.....	3

VETERAN FEMELLES..... De 48 à 48..... 1

NE CONCOURANT PAS FEMELLES..... De 49 à 50..... 2

Soit 50 chiens inscrits pour 36 races dans le 3e Groupe

**Soit 50 chiens inscrits pour 36 classes à l'exposition de R.E. Terriers dEcosse -
L Isle Adam (95)**

JURY

M. DUMORTIER Alain (46)

CAIRN TERRIER

CLASSE JEUNE Mâles	: 1	CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles	: 1
CLASSE OUVERTE Mâles	: 1	CLASSE VETERAN Mâles	: 1
CLASSE BABY Femelles	: 1	CLASSE PUPPY Femelles	: 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles	: 1	CLASSE OUVERTE Femelles	: 2
CLASSE VETERAN Femelles	: 1		

TERRIER ECOSSAIS

CLASSE PUPPY Mâles	: 1	CLASSE JEUNE Mâles	: 3
CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles	: 1	CLASSE OUVERTE Mâles	: 2
CLASSE VETERAN Mâles	: 2	CLASSE PUPPY Femelles	: 1
CLASSE JEUNE Femelles	: 2	CLASSE OUVERTE Femelles	: 3
CLASSE CHAMPION Femelles	: 1		

SKYE TERRIER

CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles	: 1	CLASSE OUVERTE Mâles	: 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles	: 1	CLASSE OUVERTE Femelles	: 1

WEST HIGHLAND WHITE TERRIER

CLASSE PUPPY Mâles	: 1	CLASSE JEUNE Mâles	: 1
CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles	: 1	CLASSE OUVERTE Mâles	: 2
CLASSE CHAMPION Mâles	: 1	CLASSE VETERAN Mâles	: 2
CLASSE PUPPY Femelles	: 1	CLASSE JEUNE Femelles	: 2
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles	: 1	CLASSE OUVERTE Femelles	: 3
CLASSE VETERAN Femelles	: 1		

CAIRN TERRIER

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. DUMORTIER Alain

- 1er EXCELLENT **1** **VOLVERINE DES FEUX FOLLETS DE LA PATAUDIÈRE**
LOF : 058711 Tat : 250269611273757 né le 07/07/2024 (SATORI IZ DOMA ELIV'S X PADME DES FEUX FOLLETS DE LA PATAUDIÈRE) Prod. Mme FOLLET Fabienne Prop. Mme FOLLET Fabienne
Meilleur de sexe Opposé / Jeune

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. DUMORTIER Alain

- 1er TRES BON **2** **U2 DU MOULIN DE MAC GREGOR**
LOF : 058385 Tat : 250269300347296 né le 01/12/2023 (RAGGAMUFFIN DU MOULIN DE MAC GREGOR X TIGER LILY DU MOULIN DE MAC GREGOR) Prod. Mme O'CONNOR Ruth Prop. M. PFEIFFER Bruno

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. DUMORTIER Alain

- 1er TRES BON **3** **SCOTCH AND SODA GLEN BRULLEMAIL**
LOF : 056556/05973 Tat : 250269699560706 né le 13/11/2021 (QUENTIN'S TOUCH NICKEL CHROME X NOOMI ROSE GLEN BRULLEMAIL) Prod. MM. LE COURTOIS Bernard / KING Christopher Prop. Mme GORDON Raphaëlle

CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. DUMORTIER Alain

- 1er EXCELLENT **4** **NOX DE LA TERRARDIERE**
LOF : 052219/05745 Tat : 250268731915052 né le 26/02/2017 (IRON-MAN DE LA TERRARDIERE X DEISTER-CAIRN'S XENA) Prod. MM.Mmes FONTAINE H., S. et CH. / ROUILLON S. Prop. Mme MULLER Céline
Meilleur Vétéran

CLASSE NE CONCOURANT PAS MALES - JUGE M. DUMORTIER Alain

- ABSENT **5** **TITUS DU MOULIN DE MAC GREGOR**
LOF : 057069 Tat : 250269699504146 né le 20/01/2022 (CARRADINE ARDENHOE X ROTTRIVER'S PARTYGIRL) Prod. Mme O'CONNOR Ruth Prop. M. BERNARDEAU Alain

CLASSE BABY FEMELLES - JUGE M. DUMORTIER Alain

- 1er TRES PROMETTEUR **6** **ASTUCE DU MOULIN DE MAC GREGOR**
LOF : 059149 Tat : 250268502371139 née le 26/03/2025 (NOX DE LA TERRARDIERE X THE GOLLIWOG'S CAKE WALK DU MOULIN DE MAC GREGOR) Prod. Mme O'CONNOR Ruth Prop. Mme MULLER Céline
Meilleur Baby

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. DUMORTIER Alain

- 1er TRES PROMETTEUR **7** **HJOHOO'S HJO'RE LOOKING FOR LOVE**
SKKS : SE12248/2025 Tat : 752096800021470 née le 14/11/2024 (HJOHOO'S YES HJO CAN X HJOHOO'S LOVE HJOUR LOOK) Prod. Mme TEODORSSON Elisabeth Prop. M. ROUSSELET Sylvain
Meilleur Puppy

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. DUMORTIER Alain

- 1er EXCELLENT **8** **ULAHOP DES BORDS DE LOIRE**
LOF : 058327 Tat : 250269300362467 née le 21/12/2023 (RED SOUL DES TERRES DE CERES X OOLA TWI'LEK DES BORDS DE LOIRE) Prod. Mme HOUILLER Catherine Prop. Mme O'CONNOR Ruth
Meilleur de Race

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. DUMORTIER Alain

- 2e EXCELLENT **9** **SKYBLUE DES FEUX FOLLETS DE LA PATAUDIÈRE**
LOF : 056354/08159 Tat : 250269610154531 née le 13/07/2021 (NERON DU HAMEAU DES LANDES X MALOO DES FEUX FOLLETS DE LA PATAUDIÈRE) Prod. Mme FOLLET Fabienne Prop. Mme PREVOST Mia

1er EXCELLENT 10 UNE BELLE SURPRISE DU MOULIN DE MAC GREGOR

LOF : 058382 Tat : 250269300347502 née le 01/12/2023 (RAGGAMUFFIN DU MOULIN DE MAC GREGOR X TIGER LILY DU MOULIN DE MAC GREGOR) Prod. Mme O'CONNOR Ruth
Prop. Mme O'CONNOR Ruth

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. DUMORTIER Alain**1er EXCELLENT 11 LOUNA**

LOF : 053784/07828 Tat : 250269810666382 née le 12/03/2015 (T.I. X T.I.) Prod. ? Prop. M. ROUSSELET Sylvain

CLASSE NE CONCOURANT PAS FEMELLES - JUGE M. DUMORTIER Alain**ABSENT 12 FEELING COTTAGE VAHINEE**

LOF : 058767 Tat : 250269611097593 née le 14/09/2024 (OCTAVIO DES MONTS DE GALLOWAY X FEELING COTTAGE ORIANE) Prod. Mme VILFAYEAU Aurore Prop. Mme VILFAYEAU Aurore

TERRIER ECOSSAIS**CLASSE PUPPY MALES - JUGE M. DUMORTIER Alain****1er TRES PROMETTEUR 13 VITO CORLEONE DU CERCLE DES GENTLEMEN TERRIERS**

LOF : 030486 Tat : 250268781370857 né le 14/11/2024 (SHUT UP AND DANCE TERRA ALITE X SATURDAY NIGHT FEVER DU CERCLE DES GENTLEMEN TERRIERS) Prod. Mme DEVE Brigitte Prop. Mme DOLAT Estelle

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. DUMORTIER Alain**2e EXCELLENT 14 VICOMTE DE GLENDERRY**

LOF : 030357/04986 Tat : 250269101265287 né le 05/07/2024 (PATCHY LE PIRATE DE GLENDERRY X SAPRISTI SAPRISTA DE GLENDERRY) Prod. Mme GRIETTE Christine Prop. Mme VILFAYEAU Aurore

1er EXCELLENT 15 VINCI DE LA CHAPELLE MADAME

LOF : 030344 Tat : 250269610927984 né le 23/05/2024 (VERASCOTT MOONLIGHT SHADOW X SAMOURAI LITTLE GIRL DE LA CHAPELLE MADAME) Prod. M. LECREQ Didier Prop. M. LECREQ Didier

Meilleur Jeune**ABSENT 16 VODKA ORANGE DU CLAN DES PETITS COLONELS**

LOF : 030475 Tat : 250269300409016 né le 23/10/2024 (TSUNAMI DU CLAN DES PETITS COLONELS X SYDNEY FOX DU CLAN DES PETITS COLONELS) Prod. Mme VIVIEN Christelle Prop. Mlle COURTIN Géraldine

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. DUMORTIER Alain**ABSENT 17 U R RITCHIE VALENS DU MOULIN DE MAC GREGOR**

LOF : 030239/04962 Tat : 250269300347347 né le 11/10/2023 (BEAMEUPS BUDDY HOLLY X OMG DU MOULIN DE MAC GREGOR) Prod. Mme O'CONNOR Ruth Prop. Mme O'CONNOR Ruth

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. DUMORTIER Alain**ABSENT 18 UNDER PRESSURE DU MOULIN DE MAC GREGOR**

LOF : 030154/04963 Tat : 250269300316101 né le 21/06/2023 ((CH) NO WAY DU MOULIN DE MAC GREGOR X BAHIA DE TXINGUDI MAC GREGOR QUEEN) Prod. Mme O'CONNOR Ruth Prop. Mme O'CONNOR Ruth

1er EXCELLENT 19 VUITTON DU DOMAINE DE SCOTTBURRY'S

LOF : 030248/04972 Tat : 250269590996044 né le 16/01/2024 (SAINT LAURENT DU MAT DES OYATS (DIT SANDRO) X RYKIEL DES VICKLANDS) Prod. Mme LECOMTE-GRIEUX Sophie Prop. Mme LECOMTE Sophie

Meilleur de Race**CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. DUMORTIER Alain****2e EXCELLENT 20 LAYTON JUST FOR ME**

LOF : 026278/04519 Tat : 250226980241881 né le 13/02/2015 (ICARE X GUAPA DU LOGIS D'AYOMA) Prod. Mme RETOUT Fleur Prop. Mme DOLAT Estelle

1er EXCELLENT

21

VERASCOTT MOONLIGHT SHADOW

Meilleur Vétéran

LOF : 026763/04588 Tat : 250268501020107 né le 08/03/2016 ((CH) VERASCOTT JUMPIN JACK FLASH X (CH) GAVOTTE DE CHAMPERNOUNE) Prod. Mlles HOVAGIMYAN Christine et Sylvie Prop. Mme HOVAGIMYAN Christine

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. DUMORTIER Alain1er TRES
PROMETTEUR

22

VERASCOTT ADDICTED TO YOU

Meilleur Puppy

LOF : 030561 Tat : 250268781638386 née le 19/01/2025 ((CH) VERASCOTT MOONLIGHT SHADOW X (CH) VERASCOTT O'NEVER GIVE UP) Prod. Mlles HOVAGIMYAN Christine et Sylvie Prop. Mme HOVAGIMYAN Christine

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. DUMORTIER Alain

2e EXCELLENT

23

FEELING COTTAGE VICTORIA QUEEN

LOF : 030453 Tat : 250269611097532 née le 07/09/2024 (PLAY-BOY OF ITTY'S COTTAGE X FEELING COTTAGE ULTIME QUEEN MARY) Prod. Mme VILFAYEAU Aurore Prop. Mme VILFAYEAU Aurore

1er EXCELLENT

24

VERSACE MI AMOR DES VICKLANDS

LOF : 030420 Tat : 250269611129304 née le 26/08/2024 (HOT STUFF HUBERT DOMINOSCOTS X NINA DES VICKLANDS) Prod. Mme GIARD Marie-Dominique Prop. Mme LEMERRE Sophie

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. DUMORTIER Alain

3e EXCELLENT

25

ROMY DU CLOS DE LADY MADDIE SCOTT

LOF : 028938/05923 Tat : 250268600297465 née le 14/03/2020 (JEDI DU CLOS DES FOSSEAUX X MADDIE DU CLOS DE PEGASE) Prod. Mme VERHAEGHE Nathalie Prop. Mme THERY Karine

2e EXCELLENT

26

SAPHYR

LOF : 029271/06096 Tat : 250269610069014 née le 18/08/2021 (NEW DREAM DELLA ROCCACIA DI MODIGLIANA X OLYMPE DU MANOIR DES PRESLES) Prod. Mme GUISE Sandrine Prop. M. ROUSSELET Sylvain

1er EXCELLENT

27

TERRE D HERMES NOUVELLE GENERATION

LOF : 029786/06128 Tat : 250269591056926 née le 03/06/2022 (NAPOLEON-GADSBY NOUVELLE GENERATION X MISS DIOR'LADY NOUVELLE GENERATION) Prod. M. ROME Franck Prop. Mme LEMERRE Sophie

CLASSE CHAMPION FEMELLES - JUGE M. DUMORTIER Alain

1er EXCELLENT

28

VERASCOTT ROSE GARDENMeilleur de sexe
Opposé

LOF : 028894/05979 Tat : 250268600348074 née le 25/12/2020 (VERASCOTT MATCH POINT X (CH) NO BODY'S PERFECT DU CLOS DES FOSSEAUX) Prod. Mlles HOVAGIMYAN Christine et Sylvie Prop. M. Mme DEBRIS Patrick et Renée-Sally

SKYE TERRIERCLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. DUMORTIER Alain

1er EXCELLENT

29

VOLT OF THE CHIVES CASTLE

LOF : 004071/00602 Tat : 250269699678301 né le 18/01/2024 (PARRIMA-ARIH URANUS KNIGHT OF FIRE X REBECCA VIOLETTE OF THE CHIVES CASTLE) Prod. M. Mme HEITZ Pascal / PEGLAU Nathalie Prop. Mme PEGLAU Nathalie

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. DUMORTIER Alain

1er EXCELLENT

30

WALLAS DES ECOSSAIS DU LAC

Meilleur de Race

LOSH : 01369892 Tat : 967000010520873 né le 17/03/2023 (SKYEOMANIA'S POT OF GOLD X RUBY OF THE CHIVES CASTLE) Prod. M. BOURGUIGNON Christian Prop. Mme ETASSE Catherine

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. DUMORTIER Alain**ABSENT 31 VERY BEST LIBERTY OF THE CHIVES CASTLE**

LOF : 004074/00697 Tat : 250269699678220 née le 18/01/2024 (PARRIMA-ARIH URANUS KNIGHT OF FIRE X REBECCA VIOLETTE OF THE CHIVES CASTLE) Prod. M. Mme HEITZ Pascal / PEGLAU Nathalie Prop. Mlle DUMONTIER Laetitia

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. DUMORTIER Alain**1er EXCELLENT 32 WALLIS DES ECOSSAIS DU LAC****Meilleur de sexe
Opposé**

LOSH : 01369893 Tat : 967000010520813 née le 17/03/2023 (SKYEOMANIA'S POT OF GOLD X RUBY OF THE CHIVES CASTLE) Prod. M. BOURGUIGNON Christian Prop. Mme ETASSE Catherine

WEST HIGHLAND WHITE TERRIER**CLASSE PUPPY MALES - JUGE M. DUMORTIER Alain****1er TRES PROMETTEUR 33 ASTON MARTIN DE BIGUININE****Meilleur Puppy**

LOF : 085983 Tat : 250268781661458 né le 06/02/2025 ((CH) SPECIAL EDITION DE BIGUININE X TCHIN TCHIN CHAMPAGNE TOUCH DE BIGUININE) Prod. Mme MEHEE Sylvette Prop. Mme COTTREL Hélène

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. DUMORTIER Alain**1er EXCELLENT 34 VOL 2 NUIT DE BIGUININE**

LOF : 085186 Tat : 250268781192691 né le 30/03/2024 (SPECIAL EDITION DE BIGUININE X SWEET CHAMPAGNE DES LANDES ECOSSAISES) Prod. Mme MEHEE Sylvette Prop. Mme ROGUET Ludivine

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. DUMORTIER Alain**ABSENT 35 U R FREDDIE MERCURY DU MOULIN DE MAC GREGOR**

LOF : 084847 Tat : 250269300347307 né le 13/12/2023 ((CH) MASTER BLASTER DU MOULIN DE MAC GREGOR X PARCE QUE C'EST TOI DU MOULIN DE MAC GREGOR) Prod. Mme O'CONNOR Ruth Prop. Mme O'CONNOR Ruth

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. DUMORTIER Alain**ABSENT 36 U R THE SUNSHINE-OF-MY-LIFE DU MOULIN DE MAC GREGOR**

LOF : 084399/09077 Tat : 250269300316206 né le 22/06/2023 ((CH) MASTER BLASTER DU MOULIN DE MAC GREGOR X PARCE QUE C'EST MOI DU MOULIN DE MAC GREGOR) Prod. Mme O'CONNOR Ruth Prop. Mme O'CONNOR Ruth

ABSENT 37 UNDER NIGHT DU ROYAUME DE FANTASIA

LOF : 083903/09056 Tat : 250269699624736 né le 27/01/2023 (SPOONFUL OF INSPIRATION DOLCE CON SPIRITO X QRISTMAS ROSY STAR DOLCE CON SPIRITO) Prod. M. Mme WAGENHEIM Anthony et Elodie Prop. Mme LOUETTE Stéphanie

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. DUMORTIER Alain**1er EXCELLENT 38 SPECIAL EDITION DE BIGUININE****Meilleur de Race**

LOF : 081443/08912 Tat : 250268743802498 né le 14/05/2021 ((CH) LYNNSTO STAR TURN AT ROYALCOUNTY X OPEN YOUR EYES DE BIGUININE) Prod. Mme MEHEE Sylvette Prop. Mme MEHEE Sylvette

CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. DUMORTIER Alain**1er EXCELLENT 39 JEFFREY D GLACONS DU MOULIN DE MAC GREGOR****Meilleur Vétéran**

LOF : 071330/08304 Tat : 250268500633910 né le 19/11/2014 (ALBORADA POLEO X HEADS OR TAILS DU MOULIN DE MAC GREGOR) Prod. Mme O'CONNOR Ruth Prop. M. DERBIAS Jean-Pierre

2e EXCELLENT 40 NELSON DU MANOIR DE BERTINGHEN

LOF : 075105/08524 Tat : 250269812282011 né le 30/04/2017 (FANGIO DE LUKERNSCOTT X IDYLLE DE LUKERNSCOTT) Prod. Mme DELHAYE Marie-Thérèse Prop. Mme EHRMANN Catherine

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. DUMORTIER Alain

1er TRES
PROMETTEUR**41** **A TA SANTE P'TIT COEUR DE BIGUININE**

LOF : 085982 Tat : 250268781664116 née le 06/02/2025 ((CH) SPECIAL EDITION DE BIGUININE X TCHIN TCHIN CHAMPAGNE TOUCH DE BIGUININE) Prod. Mme mée Sylvette Prop. Mme MEHEE Sylvette

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. DUMORTIER Alain

2e EXCELLENT

42 **VALKYRIE DES PETITES SORCIERES**

LOF : 085135 Tat : 250269591404990 née le 27/05/2024 (THE DASHING DEVIL'S JAWDROPPER X MISS LEMPIKA DES PETITES SORCIERES) Prod. Mlle FLEURY Sandrine Prop. Mlle FLEURY Sandrine

1er EXCELLENT

43 **VODKA CERISE DE BIGUININE**

LOF : 085183/14794 Tat : 250268781192641 née le 30/03/2024 ((CH) SPECIAL EDITION DE BIGUININE X SWEET CHAMPAGNE DES LANDES ECOSSAISES) Prod. Mme MEHEE Sylvette Prop. Mme MEHEE Sylvette

**Meilleur de sexe
Opposé / Jeune**

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. DUMORTIER Alain

1er EXCELLENT

44 **VALKYRIE DE BIGUININE**

LOF : 084802/14758 Tat : 250268781107025 née le 15/01/2024 (RAGNAR LILY'S CHAMPAGNETOUCH DE BIGUININE X POMPOM GIRL DE BIGUININE) Prod. Mme MEHEE Sylvette Prop. Mme MARTIN Hélène

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. DUMORTIER Alain

2e EXCELLENT

45 **POMPOM GIRL DE BIGUININE**

LOF : 078696/14107 Tat : 250268732657569 née le 07/05/2019 ((CH) I-TAKE-IT-BIGUININ X HOUSE MUSIC DE BIGUININE) Prod. Mme MEHEE Sylvette Prop. Mme MEHEE Sylvette

1er EXCELLENT

46 **SYMPHONIE DES PLAINES D'OSIRIS**

LOF : 081486/14426 Tat : 250268723163357 née le 18/07/2021 (I-TAKE-IT-BIGUININ X OSIRIS DU DOMAINE BAUVINOIS) Prod. M. Mme LECOQ Jérémy / LEMAITRE Fanny Prop. Mme EHRMANN Catherine

ABSENT

47 **TESS DU DOMAINE DE MONTROSE**

LOF : 083007/14571 Tat : 250269610411485 née le 09/06/2022 (LYNNSTO STAR TURN AT ROYALCOUNTY X ROSY DU DOMAINE DE MONTROSE) Prod. Mme RENSON Nelly Prop. Mme COTTREL Hélène

CLASSE VETERAN FEMELLES - JUGE M. DUMORTIER Alain

1er EXCELLENT

48 **NEFERTITI DU MOULIN DE MAC GREGOR**

LOF : 075349/13707 Tat : 250268501262926 née le 13/04/2017 ((CH) BAHIA DEL TXINGUDI TXAPELDUN X ISN'T SHE LOVELY DU MOULIN DE MAC GREGOR) Prod. Mme O'CONNOR Ruth Prop. M. DERBIAS Jean-Pierre

CLASSE NE CONCOURANT PAS FEMELLES - JUGE M. DUMORTIER Alain

ABSENT

49 **IRENE DU MOULIN DE POELAY**

LOF : 068834/12773 Tat : 129TMT née le 16/09/2013 (EROS DE WILLYCOTT X ELLA DU MOULIN DE POELAY) Prod. Mme PARSY Lolita Prop. Mme MARTIN Hélène

ABSENT

50 **UNIQUE POTION DES PETITES SORCIERES**

LOF : 084097 Tat : 250269590990395 née le 17/05/2023 (LYNNSTO STAR TURN AT ROYALCOUNTY X MISS LEMPIKA DES PETITES SORCIERES) Prod. Mme FLEURY Sandrine Prop. Mlle FLEURY Sandrine

Liste des exposants
R.E. Terriers dEcosse - L Isle Adam (95) dimanche 10 août 2025

B

BERNARDEAU Alain () 5

C

COTTREL Hélène () 33-47
COURTIN Géraldine () 16

D

DEBRIS Patrick et Renée-Sally 88, rue du Maréchal Foch 95620 PARMAIN 28
DERBIAS Jean-Pierre 41, allée Clichy 95330 DOMONT 39-48
DOLAT Estelle () 13-20
DUMONTIER Laetitia () 31

E

EHRMANN Catherine 121, rue Sauteur 59300 VALENCIENNES 40-46
ETASSE Catherine () 30-32

F

FLEURY Sandrine () 42-50
FOLLET Fabienne 4, avenue Michel Poniatowsky 95290 L'ISLE ADAM 1

G

GORDON Raphaëlle 61, boulevard de l'Est 93340 LE RAINCY 3

H

HOVAGIMYAN Christine 18, Rue Blanche 95880 ENGHEN LES BAINS 21-22

L

LECOMTE Sophie 26, rue du Marronnier 14480 COULOMBS 19
LECREQ Didier 4, rue de Mailly-Maillet 80560 COURCELLES AU BOIS 15
LEMERRE Sophie () 24-27
LOUETTE Stéphanie () 37

M

MARTIN Hélène () 44-49
MEHEE Sylvette 20, rue Géo Lefèvre 51320 SOMPUIS 38-41-43-45
MULLER Céline 139 A, route de Lyon 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN 4-6

O

O'CONNOR Ruth Le Moulin de Luet 28700 BEVILLE LE COMTE 8-10-17-18-35-36

P

PEGLAU Nathalie 16, rue du Fossé Communal 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN 29
PFEIFFER Bruno () 2
PREVOST Mia 30, route de Dieppe 76590 MUCHEDENT 9

R

ROGUET Ludivine () 34
ROUSSELET Sylvain () 7-11-26

T

THERY Karine	()	25
--------------	----	----

V

VILFAYEAU Aurore	()	12-14-23
------------------	----	----------

Des avantages exclusifs pour les éleveurs



Partenaire
de la SCC

Je rejoins gratuitement l'Agria Breeders Club ! Et je bénéficie d'avantages uniques

1 : kits portées gratuits

Je contacte mon ambassadeur Agria pour qu'il mette en place l'envoi de mes kits gratuits pour chaque portée

2 : assurance offerte

Mes acheteurs activent leur assurance offerte

3 : récompense

Agria me récompense à chaque fois qu'un de mes acheteurs souscrit

Bon à savoir

Césariennes, vices cachés, tests de dépistage dysplasique, tests de progestérone...

Agria répond aux besoins des éleveurs et indemnise mes frais vétérinaires

Réduction de -10% sur présentation d'un justificatif d'adhésion au club de race !



Je contacte
mon ambassadeur Agria
01 88 32 24 00
info@agria.fr

Agria 
Assurance pour Animaux